RECENSEMENT DES LIMICOLES
DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE
A LA MI-JANVIER

Dans le cadre des dénombrements d'oiseaux d'eau organisés dans le paléarctique occidental, sous l'égide du Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau (B.I.R.O.E.), les recensements des limicoles réalisés en France pour les mois de janvier et avril sont des éléments importants d'information (1).

Ils ont pour but principalement :

- de préciser la distribution numérique des espèces.
- de mesurer la taille des populations.
- d'évaluer les tendances numériques.
- d'inventorier les sites fréquentés et de suivre leur évolution.

La tendance jusqu'à ces dernières années est de recenser essentiellement les limicoles sur les localités de type rivages marins, marais intérieurs, fleuves et rivières où généralement les stationnements sont importants. Mais la prise en compte, pour ces recensements, des limicoles stationnant dans les milieux ouverts de plaine n'est généralement pas faite, malgré leur importance numérique qui peut être considérable comme nous le verrons plus loin dans le département de la Vienne et certainement dans une grande partie du centre-ouest de la France.

Les stationnements de limicoles, nous pensons ici essentiellement aux vanneaux huppés et aux pluviers dorés, sont liés à deux facteurs majeurs :

- existence de zones d'alimentation accessibles.
- présence de zones de repos stables soumises à des pressions de dérangement réduites.

Nous avons été amenés, en fonction de ces deux considérations, à rechercher les zones favorables susceptibles de correspondre à ces deux facteurs. Le premier facteur demanderait une étude systématique des possibilités de nourriture des espèces considérées ; une telle étude serait certainement intéressante mais nous n'avons pas les moyens techniques de la mener à bien. Le deuxième facteur, celui de zones de repos stables soumises à des pressions de dérangement réduites en plaine, est illusoire puisque les dérangements sont importants : ils sont dûs essentiellement à l'agriculture et à la chasse. En ce qui concerne la chasse, ils ne peuvent actuellement être évités puisque le régime des A.C.C.A. n'autorise que 10 % du territoire en réserve de chasse ce qui est bien trop peu pour éviter une pression de dérangement importante. Nous voyons ainsi que ces deux critères, s'ils sont efficaces pour certains limicoles côtiers ne peuvent l'être dans notre cas. Aussi nous avons entrepris

une recherche systématique dans les milieux ouverts de plaine du département de la Vienne. Une première indication était donnée par les zones favorables à la nidification du vanneau huppé puisque généralement, après la nidification des groupes se forment sur ces zones ; nous pensons par exemple aux plaines de Bellefonds, de La Fouchardière, de Bois Binaud et de St-Jean-de-Sauves. La deuxième recherche s'est effectuée pendant le mois de décembre 1981, par cartes au 1/50 000ème (soit pratiquement 14 cartes pour le département). Les observateurs devaient noter très exactement le lieu et l'existence de petits rassemblements, à partir de 100 vanneaux ; généralement à cette époque les rassemblements ne dépassent pas le millier.

La cartographie de ces rassemblements a été dressée en décembre 1981 : il ne restait plus aux observateurs, lors des comptages de la mi-janvier, qu'à se rendre plus particulièrement en ces lieux qui semblent très favorables au stationnement des limicoles ; cette cartographie des rassemblements est représentée sur la figure 1. Plusieurs remarques importantes peuvent être faites sur ces sites à priori favorables ; il semble qu'ils soient liés au terrain du jurassique (terre de champagne), ce qui est particulièrement le cas pour la plaine de Neuville ; un autre point est celui de la superficie de la plaine ouverte susceptible de recevoir les concentrations : plus la surface est grande, plus la tranquillité relative est assurée, puisqu'il existe alors des possibilités de repli vers des zones de moindre dérangement.

L'ensemble du département a été prospecté par les observateurs le samedi 15 et le dimanche 16 janvier 1982, l'importance de la surface à étudier malgré le nombre des observateurs (+) nécessitant deux journées ; le risque de compter deux fois les mêmes limicoles n'est pas négligeable. En fait, la stabilité des effectifs des rassemblements sur plusieurs jours est assez grande et limite dans une certaine mesure les échanges entre les rassemblements surtout si les variations climatiques ne sont pas trop grandes pendant la période de comptage, ce qui fut le cas à la mi-janvier 1982. La partie sud-ouest du département a été prospectée le samedi, c'est-à-dire tout le territoire à l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Poitiers sauf la région de Loudun, tout le reste du département a été prospecté le dimanche.

Les résultats obtenus et leur répartition sont représentés sur les figures 2 et 3, la figure 2 donne la répartition des vanneaux huppés et la figure 3 celle des pluviers dorés. La première constatation est que les effectifs les plus importants se trouvent à l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Poitiers et cela est encore plus vrai pour la répartition des pluviers dorés où sur un effectif de 18 747 seulement 78 individus se trouvent à l'est de cette ligne. Ainsi les résultats ont donné 206 268 limicoles dont 187 495 vanneaux huppés, 18 747 pluviers dorés. Ces résultats sont importants puisque si nous comparons ces chiffres avec ceux du comptage sur le territoire national (1) en janvier 1982 qui sont de 585 000 limicoles, ils représentent plus du tiers des effectifs comptés en France, ce qui démontre l'intérêt des comptages de limicoles continentaux nationaux. Les conditions météorologiques de la saison hivernale 1981 / 1982 expliquent en partie l'importance exceptionnelle du dénombrement : schématiquement, elles se caractérisent par un automne pluvieux jusqu'au début décembre, puis par une vague de froid du 19 au 26 décembre suivie d'un redoux ; c'est la seconde vague de froid du 7 janvier qui a affecté les Iles Britanniques, le nord de l'Europe et en France les régions du nord, nord-est et

---

(+) Liste des observateurs ayant participé à cette enquête : BIDAULT Loïc, BOIREAU Alain, BOUARD Roger, CAUPENNE Michel, DUPAS Louis, KANDEL Olivier, LIPOVOÏ Katia, MARTIN Alain, METAIS Alain, METIVIER Pierre, PLAT Pierre, PREVOST Jacques, PREVOST Olivier, RONCERAY Michel, ROYER Christian, SARRAZIN François, VION Jacky.

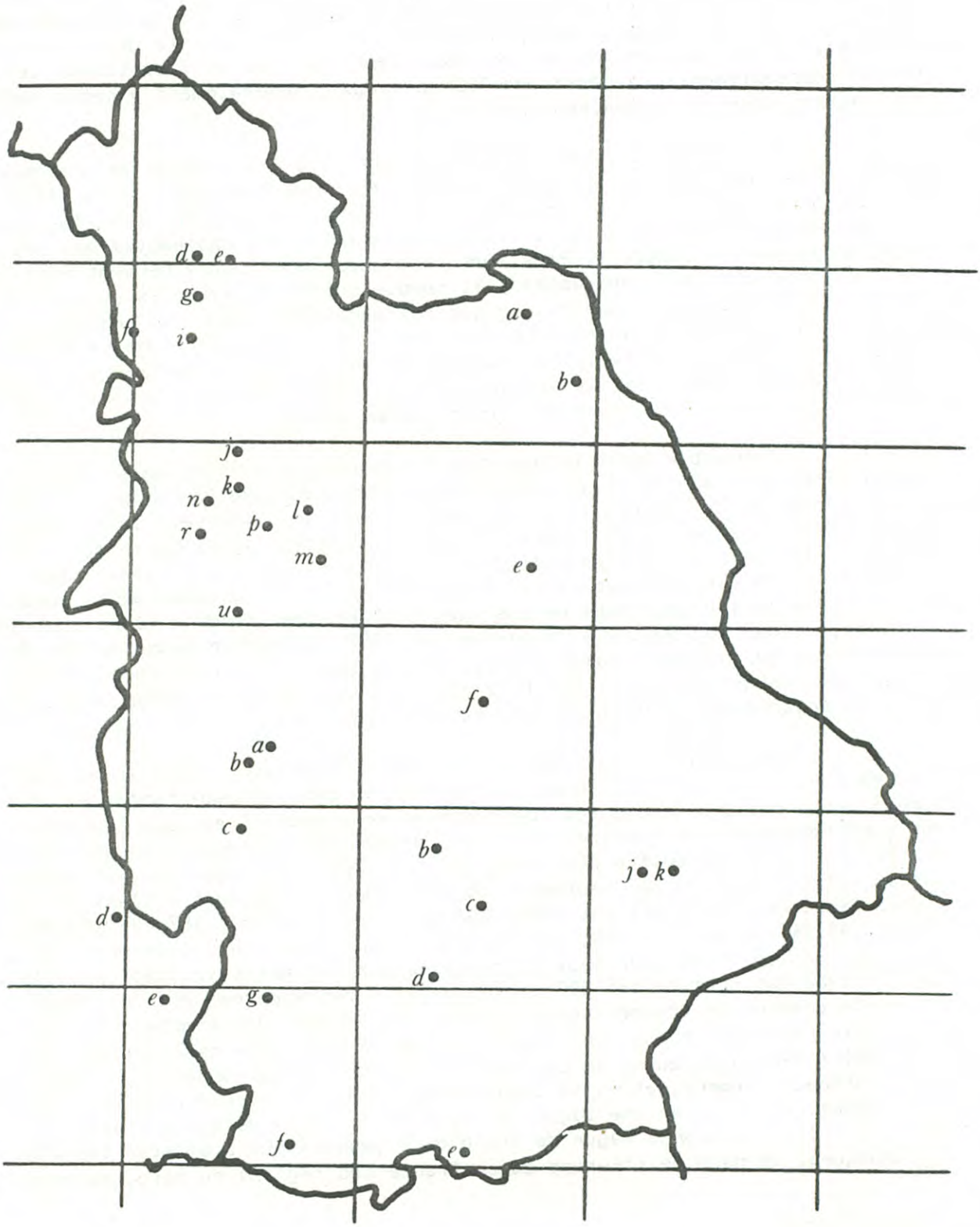

Figure 1 : RASSEMBLEMENTS PREALABLEMENT REPERES PAR LES OBSERVATEURS EN DECEMBRE 1981

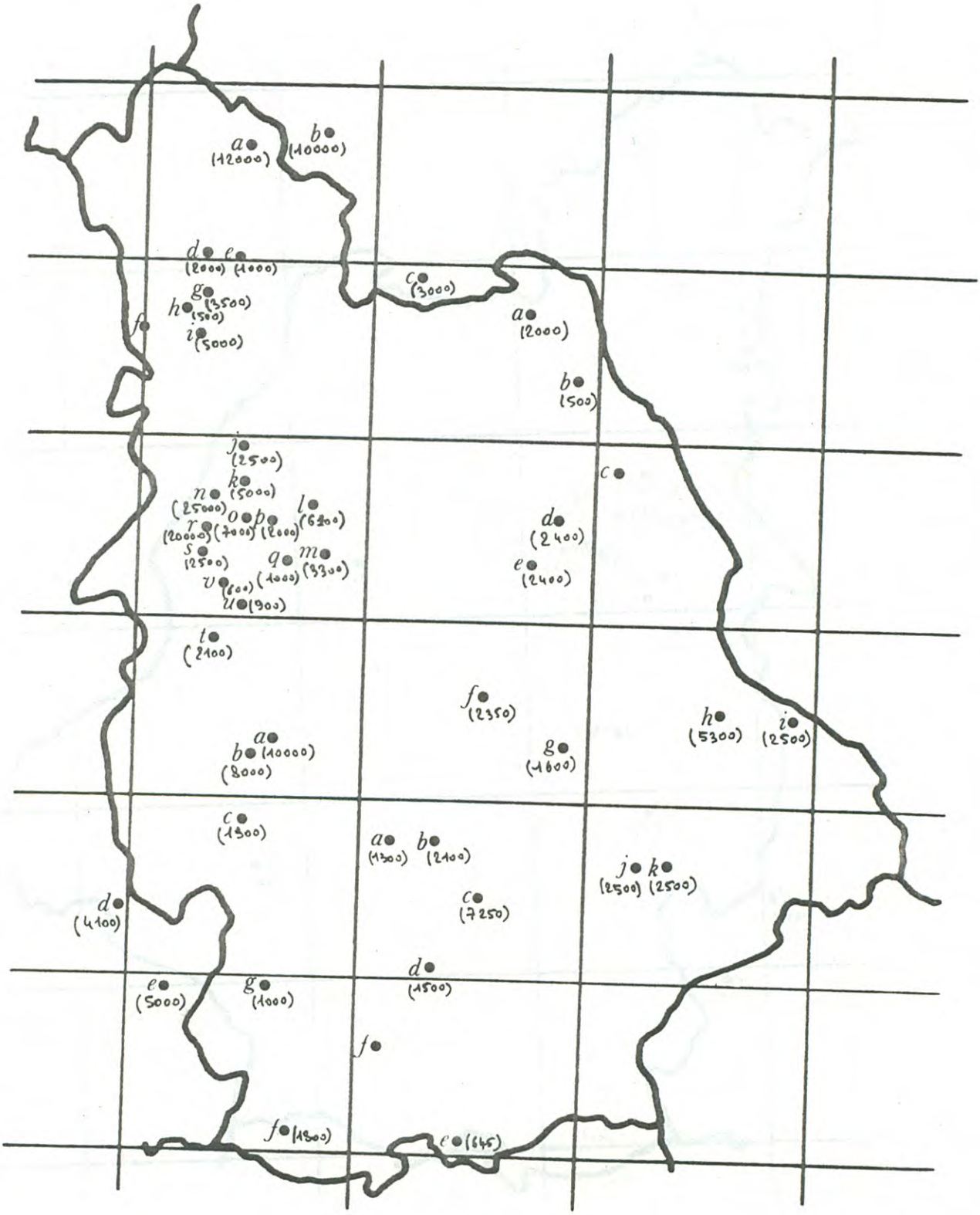

Figure 2 : RESULTATS ET REPARTITION DES RASSEMBLEMENTS DE VANNEAUX HUPPES A LA MI-JANVIER 1982

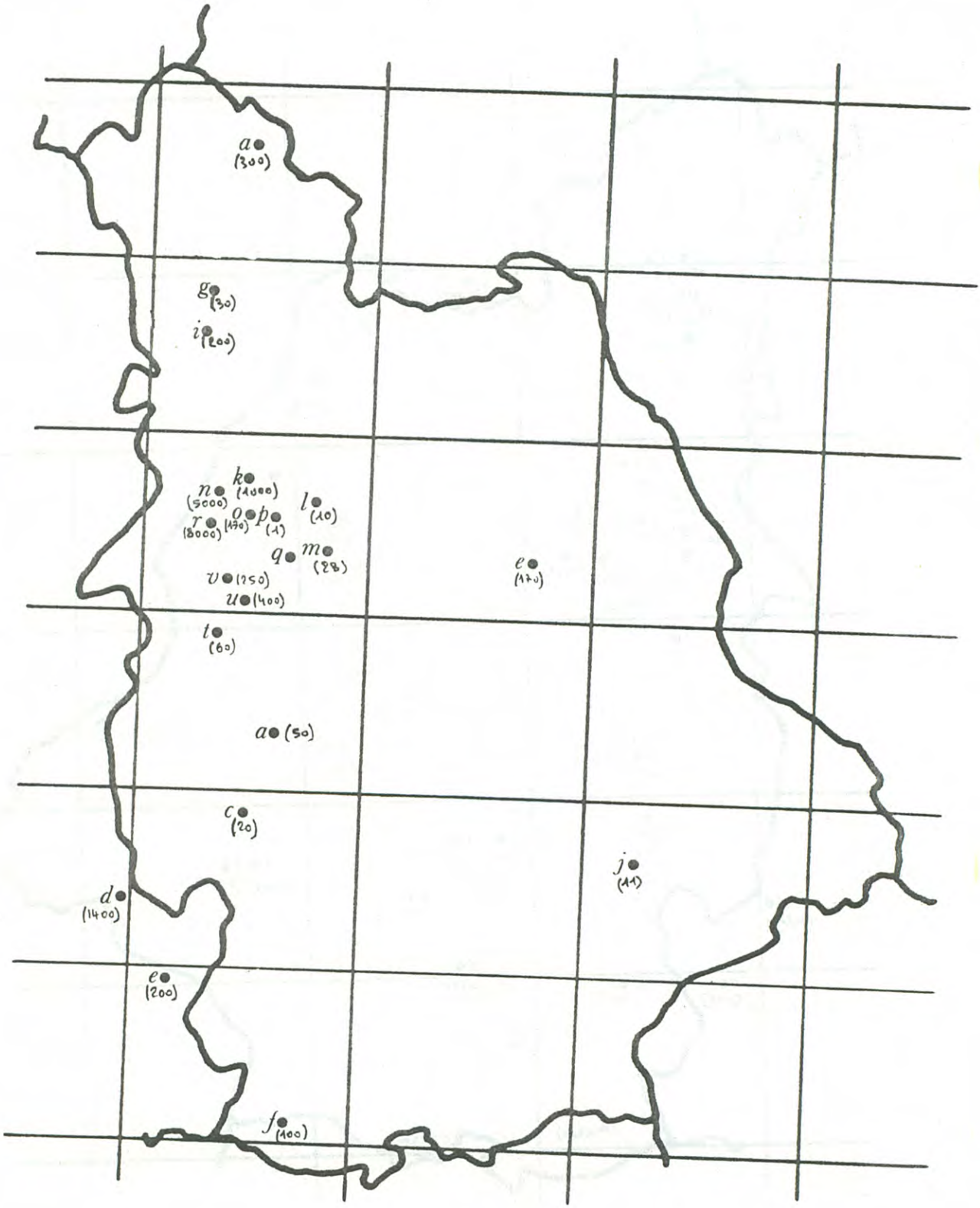

Figure 3 : RESULTATS ET REPARTITION DES RASSEMBLEMENTS DE PLUVIERS DORES A LA MI-JANVIER 1982

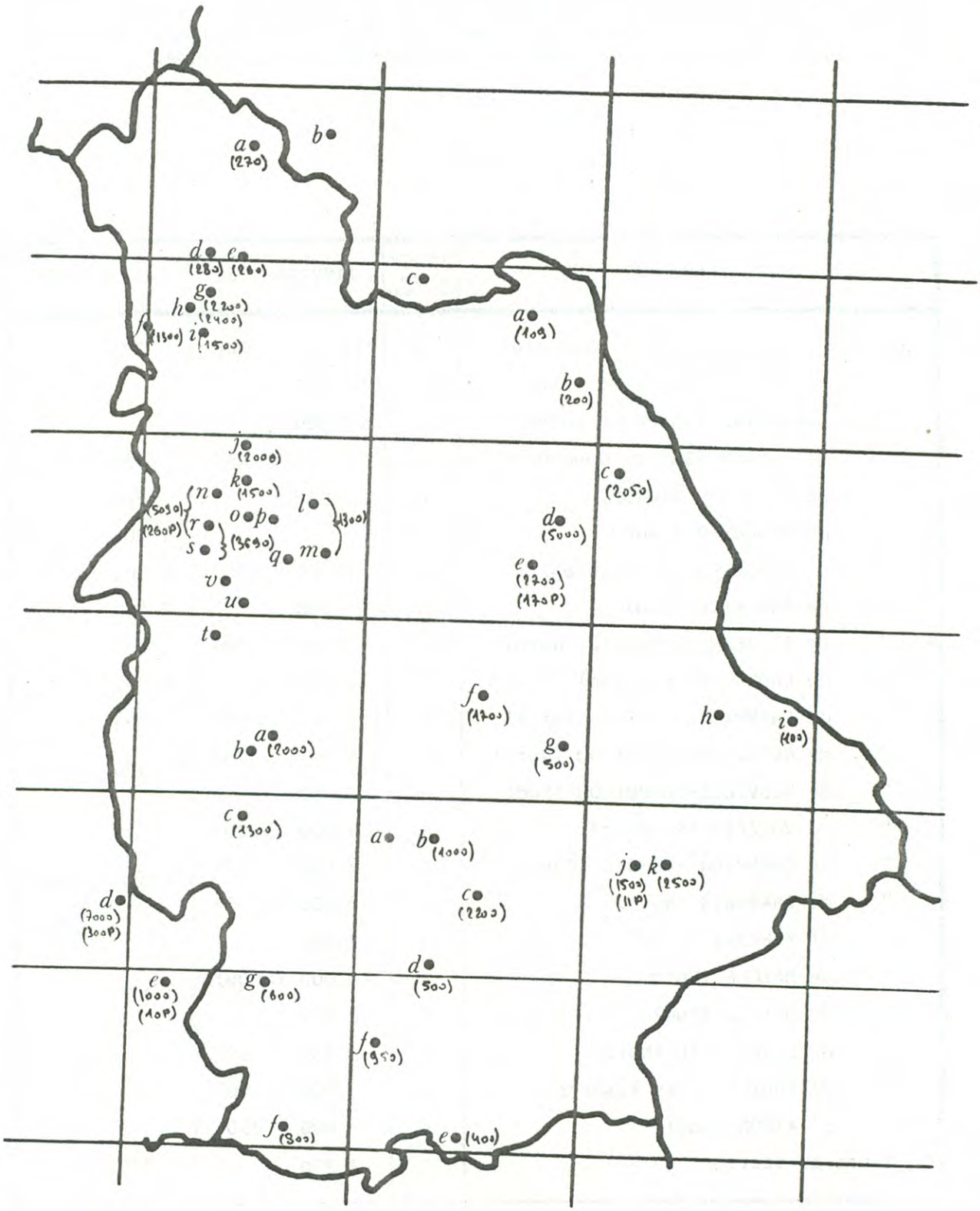

Figure 4 : RESULTATS ET REPARTITION DES RASSEMBLEMENTS DE VANNEAUX HUPPES ET PLUVIERS DORES A LA MI - JANVIER 1983

du centre, qui a repoussé sur l'ouest de la France des effectifs très importants des limicoles continentaux ; l'un d'entre nous, Michel CAUPENNE, a observé le 9 janvier 1982 dans les polders de la Baie de l'Aiguillon un rassemblement de 20 000 vanneaux huppés et de 1 000 pluviers dorés. Par cet exemple, nous montrons que des rassemblements comparables à ceux du département de la Vienne se sont formés dans notre région, ce qui laisse à penser que le nombre de limicoles continentaux aux dates de comptage de la mi-janvier 1982 était très important dans le centre-ouest de la France.

LIEU (Commune)	INDEX alphabétique	JANVIER 1982	JANVIER 1983
Commune de VEZIERES (La Pitaudière)	a	12 000 (300)	270
" de MARCAY (Indre et Loire)	b	10 000	
" de RAZINE (Indre et Loire)	c	3 000	
" de LOUDUN (Sud de Loudun)	d	2 000 (2000)	280
" de LA ROCHE RIGAULT	e	1 000	260
" de MONCONTOUR Nord	f		1 300
" d' ANGLIERS (St-Cassien)	g	3 500 (30)	2 200
" de MARTAIZE (Sud)	h	500	2 400
" de ST-JEAN-DE-SAUVES (Nord)	i	5 000 (200)	1 500
" de CHOUPPES (Ligners)	j	2 050	2 000
" de CHAMPIGNY-LE-SEC (Ourly)	k	5 000 (1000)	1 500
" de NEUVILLE-DU-POITOU (Nord)	l	6 600 (10)	300
" de NEUVILLE-DU-POITOU (Sud)	m	3 300	
" de VOUZAILLES (Nord)	n	25 000 (5000)	
" de CHAMPIGNY-LE-SEC (Ouest)	o	7 000 (150)	5 090 (260)
" de CHARRAIS (Nord)	p	2 000 (1)	
" d' YVERSAY (Sud)	q	1 000	
" de MAILLE (Nord)	r	20 000 (8000)	3 690
" de MAILLE (Sud)	s	2 500	
" de LAVAUSSEAU (Nord)	t	2 100 (60)	
" de VOUILLE (Les Essarts)	u	900 (400)	
" d' AYRON (Sud)	v	600 (250)	
Reste du secteur		2 250	105
TOTAL DE LA ZONE		119 300 (15429)	20 895 (260)

T eau 1 : ZONE NORD-OUEST DU DEPARTEMENT : VANNEAUX HUPPES ET PLUVIERS DORES (entre parenthèses)

LIEU (Commune)	INDEX alpha-bétique	JANVIER 1982	JANVIER 1983
Commune de COULOMBIERS (Le Crochet)	a	10 000 (50)	2 000
" de COULOMBIERS (Le Ripault)	b	8 000	
" de CELLE-LEVESCAULT (Vaugeton)	c	1 900 (20)	1 300
" de CHENAY (Jussay,Deux-Sèvres)	d	4 100 (1400)	7 000 (300)
" de STE-SOLINE (Asnière)	e	5 000 (200)	1 000 (10)
" de ST-GAUDENT (Sud de Civray)	f	1 800 (100)	800
" de BRUX (Sud de Couhé-Vérac)	g	1 000	600
Reste du secteur		700	
TOTAL DE LA ZONE		31 500 (1770)	12 700 (310)

Tableau 2 : ZONE SUD-OUEST DU DEPARTEMENT : VANNEAUX HUPPES ET PLUVIERS DORES (entre parenthèses)

LIEU (Commune)	INDEX alpha-bétique	JANVIER 1982	JANVIER 1983
Commune de DANGE-ST-ROMAIN (Sud)	a	2 000	109
" de OYRE (Les Velours)	b	500	200
" de PLEUMARTIN	c		1 500 + 550
" d' ARCHIGNY (Nord)	d	1 400 + 1000	5 000
" de BELLEFONDS	e	2 400	2 700 (170)
" de ST-JULIEN-L'ARS (Tercé)	f	2 350	1 700
" de CHAUVIGNY (La Chapelle Vivier)	g	1 600	500
" de HAIMS	h	5 300 (401)	
" de LA TRIMOUILLE (Jemelle)	i	2 500 (20)	100
" de SILLARS (La Fouchardière)	j	2 500 (31)	1 500 (11)
" de SAULGE (Le Lêché)	k	2 500	2 500
Reste du secteur		100	100
TOTAL DU SECTEUR		23 150 (452)	16 459 (181)

Tableau 3 : ZONE NORD-EST DU DEPARTEMENT : VANNEAUX HUPPES ET PLUVIERS DORES (entre parenthèses)

LIEU (Commune)	INDEX alpha-bétique	JANVIER 1982	JANVIER 1983
Commune de ST-MAURICE-LA CLOUERE (Chez Vécart)	a	1 300	
" de ST-MAURICE-LA-CLOUERE (Le Dognon)	b	900 + 1200	850 + 150
" de USSON DU POITOU (Bois Binaud)	c	7 250 (15)	2 200
" de USSON DU POITOU (La Pétolée)	d	1 500	500
" de PRESSAC (Chez Séguier)	e	645	400
" de LA CHAPELLE BATON	f		950
Reste du secteur		350	120
TOTAL DU SECTEUR		13 145 (15)	5 170

Tableau 4 : ZONE SUD-EST DU DEPARTEMENT : VANNEAUX HUPPES ET PLUVIERS DORES (entre parenthèses)

En janvier 1983 (15 et 16 janvier 1983), nous avons repris l'enquête. Les mêmes zones qu'à la mi-janvier 1982 ont été prospectées, et plus particulièrement les sites correspondants aux rassemblements de 1982. Ces résultats sont indiqués sur la figure 4. Ils donnent 52 920 vanneaux huppés, 751 pluviers dorés, soit un effectif qui représente le quart des effectifs de 1982. Il correspond à un comptage que nous qualifions de normal ; sans qu'il y ait eu de températures favorables pour un déplacement important des limicoles continentaux vers le centre-ouest de la France, il représente tout de même le dixième des effectifs de limicoles non continentaux, ce qui justifie à nouveau l'importance de ces recensements qui devraient être développés sur l'ensemble du territoire français et plus particulièrement dans le centre-ouest de la France.

Sur les tableaux 1, 2, 3 et 4 nous avons regroupé les résultats obtenus par zone. La zone 1 correspond au nord-ouest du département de la Vienne, de la Plaine de Neuville à la Plaine de Loudun ; la zone 2 correspond à tout le sud-ouest du département de Lusignan à Civray ; la zone 3 c'est le nord-est, de Châtellerault à Montmorillon et enfin la zone 4 correspond au sud de Gençay jusqu'à Pressac. Nous avons indiqué les lieux des rassemblements par commune en essayant de préciser le mieux possible le site, un renvoi alphabétique est fait sur les cartes de répartition.

Aussi, nous constatons que c'est l'ouest du département qui reçoit la part la plus importante des limicoles continentaux lorsque les conditions climatiques du nord de la France deviennent très défavorables. Si nous considérons l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Poitiers nous obtenons 147 800 vanneaux huppés en janvier 1982 et seulement 33 595 en janvier 1983, soit 4 fois plus, ce qui représente les 8/10 du total des vanneaux huppés recensés en janvier 1982 ; par contre, cette zone ne représente plus que 6/10 de l'effectif total en janvier 1983. Ceci est encore plus vrai pour les pluviers puisque l'essentiel des effectifs en 1982 soit

17 305 se trouve dans cette zone et c'est encore le cas en janvier 1983 même si les effectifs sont considérablement moins importants. Si l'on considère maintenant la partie est du département de la Vienne, on constate qu'en janvier 1982 il a été compté 34 945 vanneaux huppés et en janvier 1983 21 629, soit pratiquement une différence de 1,6. Cette différence est relativement faible, ce qui montre que la zone est n'attire pas les grands rassemblements de limicoles continentaux lorsque les conditions climatiques deviennent rigoureuses dans le nord de la France.

Ainsi, le département de la Vienne est une zone refuge, du moins dans sa partie ouest, lorsque les conditions climatiques deviennent difficiles pour les limicoles continentaux au nord de la Loire. En période normale, c'est-à-dire pour un hiver relativement doux sur l'ensemble du territoire et sans variation brusque de température, les effectifs de limicoles continentaux sont supérieurs à 50 000, ce qui montre l'importance de ces comptages ; les effectifs globaux sur l'ensemble du territoire français doivent être importants. La méthode de recherche des zones favorables semble être efficace et facile à mettre en oeuvre, néanmoins le nombre de zones importantes oblige à parcourir de nombreux kilomètres sur le territoire et un grand nombre d'observateurs est nécessaire.

Roger BOUARD et Michel CAUPENNE
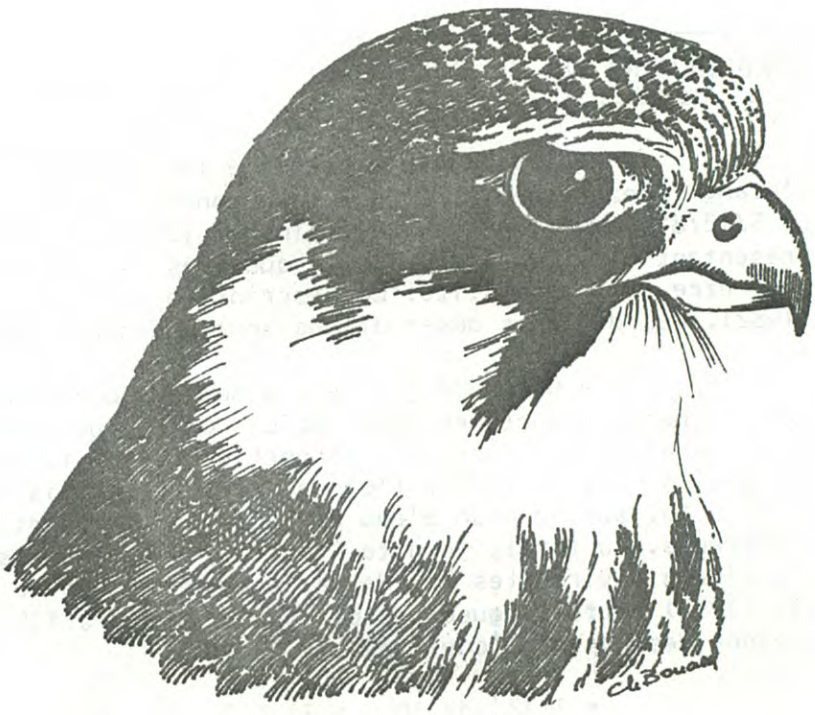
(1) R. MAHEO. Limicoles séjournant en France en janvier 1982-avril 1982 B.I.R.O.E. (Limicoles)